

Rapport d'activité 2013

-

Perspectives 2014



**Assemblée Générale
du
1^{er} juillet 2014**



SOMMAIRE

Présentation du CORELA.....	5
Le CORELA.....	7
Le Conseil d'Administration	7
L'équipe.....	7
Rapport d'activité.....	9
Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts-de-Cé »	11
Le DOCOB et les sites Natura 2000	11
L'animation.....	11
Restauration des annexes de la Loire estuarienne amont de Nantes à Montsoreau	15
Rappels et contexte du projet de CRE et engagement du CORELA	15
Animation du CRE	15
Communication	16
Biodiversité	17
Les Vallées adjacentes à la Loire	17
Suivis des colonies de reproduction et des sites d'hivernage de chauves-souris.....	19
Faune nocturne des jardins Nantais	20
Expertise sur la mesure compensatoire de la base nautique de la Jonelière	21
Suivi de la colonisation d'une toiture végétalisée par les arthropodes	22
Réserves Naturelles Régionales	23
Sites témoins	24
Inventaire des berges de la Loire, de Saint-Nazaire à Montsoreau	25
Plans de gestion	26
Mise en place d'un plan de gestion sur la commune de Sainte-Luce-sur-Loire.....	26
Plan de gestion de l'île aux Chevaux / Ste-Gemmes-sur-Loire.....	27
Le Val de la Corniche Angevine, site ENS 49	28
Information et sensibilisation Loire et biodiversité.....	29
Les Journées de Rencontres et les Cahiers du Conservatoire	29
Le site Internet www.baladeloire.corela.org	31
Les Ateliers Loire et Biodiversité	33
Autres activités	35
Participation du CORELA à diverses instances.....	35
Administration Interne	36
Extraits de la revue de presse 2013	38

Présentation du CORELA

LE CORELA

Le Conseil d'Administration

Président

Christophe Dougé, Conseil Régional des Pays de la Loire

Vice-présidents

Jean-Marie Gaudin, Conseil Général de Maine et Loire

Claude Naud, Conseil Général de Loire Atlantique

Trésorier

Bruno Joncour, Association Loire pour tous

Secrétaire

Maurice Lang, Commune des Ponts-de-Cé

Administrateurs

Jean-Pierre Antoine, Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement, remplacé par Sophie Tubiana en mai 2014

Jacques Auxiette, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire

Sophie Bringuy, Conseil Régional des Pays de la Loire

Guy Cougnaud, Association Sauvegarde de la Loire Angevine

Paul Desgranges, Fédération de pêche 49

Gérard Dupuis, Commune du Cellier, remplacé par Jean-Guy Gauduchon en mai 2014

Jean-Pierre Le Scornet, Etablissement Public Loire

Christine Régnier, Conseil Régional des Pays de la Loire

Eric Thouzeau, Conseil Régional des Pays de la Loire

L'équipe

Direction

Nicole Le Nevez, remplacée par Franck Boitard à partir du 1^{er} janvier 2014

Assistante de direction

Isabelle Hamon.

Chargé(e)s de mission

Permanents

Valérie Drouet – Annexes fluviales de Montsoreau à Nantes

Emilie Général – Natura 2000 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes »

Denis Lafage (Temps partiel) – Biodiversité (Chiroptères)

Estelle Ngoh – Information et sensibilisation

En CDD

Sonja Kaupe – Biodiversité

Rapport d'activité

NATURA 2000

« VALLEE DE LA LOIRE ENTRE NANTES ET LES PONTS-DE-CE »

Le DOCOB et les sites Natura 2000

La Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé abrite 2 Sites Natura 2000. Un SIC : FR 5200622 et une ZPS : FR 5212002.

Validation du Document d'objectif en comité de pilotage : 2004.

L'animation

Structure animatrice : DREAL

Prestataire de la mission d'animation : CORELA

Président du Comité de pilotage : depuis le 27 septembre 2011, Pascal ZINGRAFF, sous-Préfet de Chateaubriant assurant l'intérim à la sous-préfecture d'Ancenis

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- ◆ gestion des habitats et espèces (Contrats Natura 2000, MAEt et Chartes) ;
- ◆ conseil en environnement et suivi des évaluations d'incidences ;
- ◆ suivis scientifiques et techniques ;
- ◆ information, communication et sensibilisation.

1 - Gestion des habitats et des espèces

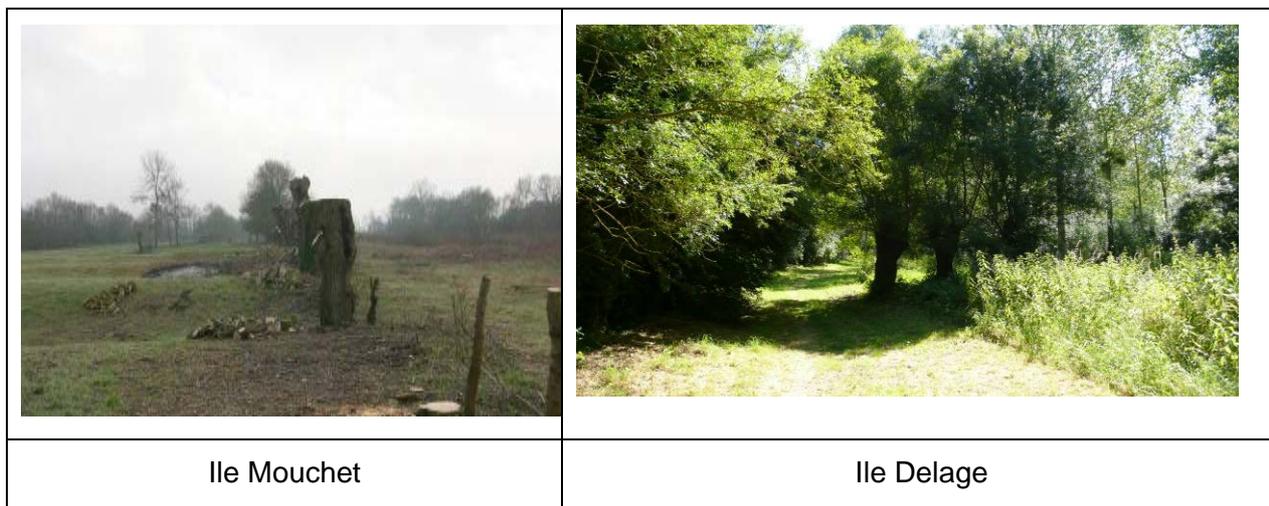
Animation des contrats Natura 2000

4 contrats Natura 2000 ont été suivis en 2013 :

- ◆ **Ile aux Moines à Ancenis** : restauration de prairies et entretien de frênes têtards ;
- ◆ **Ile Delage à Ancenis** : restauration et entretien des rives de l'île Delage, entretien des frênes têtards et fauche de la prairie ;
- ◆ **Ile Mouchet à Ancenis (contrat n°3)** : restauration de prairies suite à l'exploitation d'une peupleraie ;
- ◆ **Ile Buisson Cordez (contrat n°2)** : entretien de têtards, mégaphorbiaie et prairies.

Quatre autres contrats Natura 2000 sont en cours de réflexion :

- ◆ **La Possonnière** : restauration de prairie suite à l'exploitation d'une peupleraie. L'acquisition de ces parcelles par la mairie est en cours ;
- ◆ **Ile Boire Rousse** : restauration d'une mare ;
- ◆ **Ile Kerguelen à Anetz** : restauration de prairie suite à l'exploitation d'une peupleraie ;
- ◆ **Pelouses de Chateaupanne à Montjean-sur-Loire (2d contrat)** : restauration et entretien des pelouses sèches calcaires.



Animation des MAET 2013

⇒ Bilan de la contractualisation 2013

Méthode :

- ◆ stratégies d'information et de communication similaires sur les 2 départements ;
- ◆ conventions identiques avec les deux chambres d'agriculture dans un souci d'homogénéisation du dispositif ;
- ◆ réalisation d'expertises partagées dans le but d'adapter au mieux les pratiques aux enjeux.

Au total, 66 dossiers de demandes de MAET ont été déposés en 2013. 596 ha de prairies naturelles ont été contractualisés, ainsi que près de 380 mètres linéaires de haies et 526 arbres têtards (476 entretenus et 50 créés).

⇒ Rédaction du Projet Agro-environnemental (PAE)

Afin de proposer les mesures les mieux adaptées au territoire pour l'année suivante, un projet agro-environnemental est rédigé en collaboration avec les Chambres d'Agriculture 44 et 49. Il se base sur une reconduction du périmètre et des cahiers de charges de l'année 2013. Le PAE 2014 a été déposé à la DRAAF le 15 décembre 2013.

⇒ Mesure Iles de Loire

La DRAAF a été rencontrée afin d'évaluer la possibilité de mobiliser la mesure 213 du PDRH (aide aux investissements non-productifs) pour faciliter l'accès aux îles en contrepartie d'une mesure spécifique îles de Loire qui existait dans les précédents dispositifs. Afin de construire l'argumentaire, 2 groupes de travail ont été organisés.

⇒ Opération suivi de fauche 2013

Pour la première année sur la vallée de la Loire a eu lieu l'opération « suivi de fauche ». Cette opération d'urgence avait pour de suivre les populations de Râle des genets et d'éviter la mortalité de cette espèce lors des fauches.

Au total, 50 parcelles ont été identifiées et 34 courriers ont été envoyés. En retour, nous avons été contactés par 16 exploitants et nous avons pu suivre 6 fauches sur la saison.

Animation de la charte Natura 2000

La validation par arrêté interpréfectoral de ce document date du **2 décembre 2011**. Depuis, une communication a été menée sur cet outil, aboutissant à une première signature en mars 2013.

2 - Conseils en environnement et évaluations d'incidences

En tant qu'animateur du site Natura 2000, le CORELA est sollicité pour renseigner les porteurs de projets sur les enjeux spécifiques au site et sur les modalités des nouvelles évaluations d'incidences. Ainsi 9 collectivités ont sollicité le CORELA sur des thématiques variées (projets d'aménagements, organisations de manifestations, gestion des espaces naturels, etc), 6 bureaux d'études ou sociétés privées pour le montage de dossiers, ainsi que les services de l'état ou encore des particuliers pour l'organisation de diverses manifestations.

3 – Suivis scientifiques et techniques

Suivis des Chiroptères

Au travers de ses missions relatives à la préservation de la biodiversité, le Conservatoire s'est engagé, depuis 2009, à réaliser une étude sur l'évaluation du potentiel de reproduction des Chiroptères dans la vallée de la Loire. Au travers de cette étude, apportant de nouvelles connaissances sur le territoire, des fiches espèces ont été rédigées dans le but d'élaborer le volet chiroptère du DOCOB.

Actualisation des données Natura 2000

Le Bureau d'étude THEMA Environnement à Ancenis a été sélectionné pour réaliser une étude sur 4 espèces et 6 habitats d'intérêt communautaire. Le rapport final a été validé en 2013. Deux études ont par ailleurs été menées sur la vallée du Layon : la cartographie d'habitats d'intérêt communautaire réalisée par SCE et la recherche de stations favorables à la Cordulie à corps fin réalisée par le GRETIA et le CPIE.

Action Marsilée à quatre feuilles

Le 2 septembre 2013, une visite de la station de La Varenne a été réalisée. La population semble en extension vers l'est. La partie terrestre de la population porte d'assez nombreux sporocarpes, signe d'une reproduction sexuée. Des individus isolés ont été notés sur tout le pourtour de la mare, témoins d'une reproduction sexuée issue des sporocarpes de l'année précédente.



Station de la Varenne
septembre 2013



Sporocarpes observés en
septembre 2013



Arrachage de jussie
octobre 2013

Une nouvelle station de Marsilée à quatre feuilles a été découverte à l'automne 2013 par un pêcheur sur la commune de Drain. La population y semble bien installée et de nombreux sporocarpes ont été notés, témoins également de la reproduction sexuée.

Le CORELA anime le groupe de travail Marsilée.

Afin de connaître les exigences de l'espèce, un suivi de la qualité de l'eau est effectué sur les deux stations.

Extension du périmètre

Le périmètre Natura 2000 a été défini en 2001, lors de l'élaboration du Document d'objectifs. Depuis, nous avons acquis de nouvelles données, de nouvelles espèces ont été prises en compte (notamment les chiroptères), des communes ont formulé les demandes d'intégrer le site... Ainsi, le CORELA a travaillé sur un projet d'extension du périmètre Natura 2000 en s'appuyant sur un groupe de travail constitué des acteurs naturalistes de la vallée. Afin de compléter les informations disponibles sur ces zones proposées, un travail de terrain a été réalisé en 2012. Un travail de compilation des différentes informations obtenues a été réalisé en 2013.

4 – Information, communication et sensibilisation

Différents moyens de communication ont été élaborés ou animés en 2013 : réalisation de fiches espèces, animation d'interventions auprès des scolaires, animation de comités locaux, mise à jour du site internet.

En 2013, une petite baisse de fréquentation a été notée sur le site. Cependant, nous enregistrons de fortes affluences vers les documents téléchargés (Document d'Objectifs et les listes et formulaires sur les évaluations d'incidences).



Page d'accueil du site Internet

Perspectives 2014

Poursuite des réflexions sur l'évolution des MAE dans le cadre de la réforme de la PAC en lien avec les groupes de travail nationaux et régionaux ;

Poursuite de l'animation

Aujourd'hui, 13 communes et 6 EPCI sont signataires d'une convention triennale avec le CORELA, pour le soutien de cette action. Durant l'année 2013, de nombreux échanges ont notamment été menés pour le renouvellement des conventions arrivant à échéance.

Mise en œuvre du CRE

Les opérations de restauration-entretien ont pu se poursuivre sur toute l'année 2013, le CORELA accompagnant l'avancement des actions sur les sites suivants : boire Torse, boire de Bessé, boire du Marillais, boires de Drain, boire Défendue, boire du Passage, boire des Groseillers, boire de la Ciretterie, le Louet et ses zones humides, zone humide de la Gazellerie, boire Saint Maurille des Ponts-de-Cé, boire du Cellier, boires de la Varenne, boires de St Sébastien/Loire, boire de Champtocé, boire de l'île Beaulieu, boires de St Mathurin/Loire, annexes fluviales du territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.

Depuis le lancement du Contrat, et grâce aux diverses rencontres, de nouvelles sollicitations arrivent chaque année. Le CORELA veille à apporter une réponse à chaque demande. En 2013, cet accompagnement a concerné la ville d'Ancenis dans le cadre du projet de dragage de sa halte nautique, la boire de la Daguinière, la boire de la Patache abordée avec la Communauté de Communes du Canton de Champtoceaux.

De ces échanges, plusieurs projets pourront émerger. Ils seront soumis, pour avis, en Conseil Technique et Scientifique et pour validation au Comité de Pilotage, lorsque les maîtres d'ouvrage seront clairement définis et que les enjeux, objectifs et projets seront précisés. Ces projets émergents nourriront le second programme pour la restauration des annexes fluviales.

Suivis du CRE

En 2013, les membres du Conseil Technique et Scientifique se sont réunis pour une visite de sites, le 26 juillet. Les projets de la Varenne, de Champtocé ont été au cœur de cette journée. Le Comité de Pilotage du CRE n'a pas été réuni en 2013.

Communication

2013 a été l'année de réalisation d'un film sur les annexes fluviales et permettra, en 2014, de soutenir le travail d'animation et de concertation autour du programme de restauration.

Perspectives 2014

Bilan du 1er programme Loire estuarienne amont de Nantes à Montsoreau ;

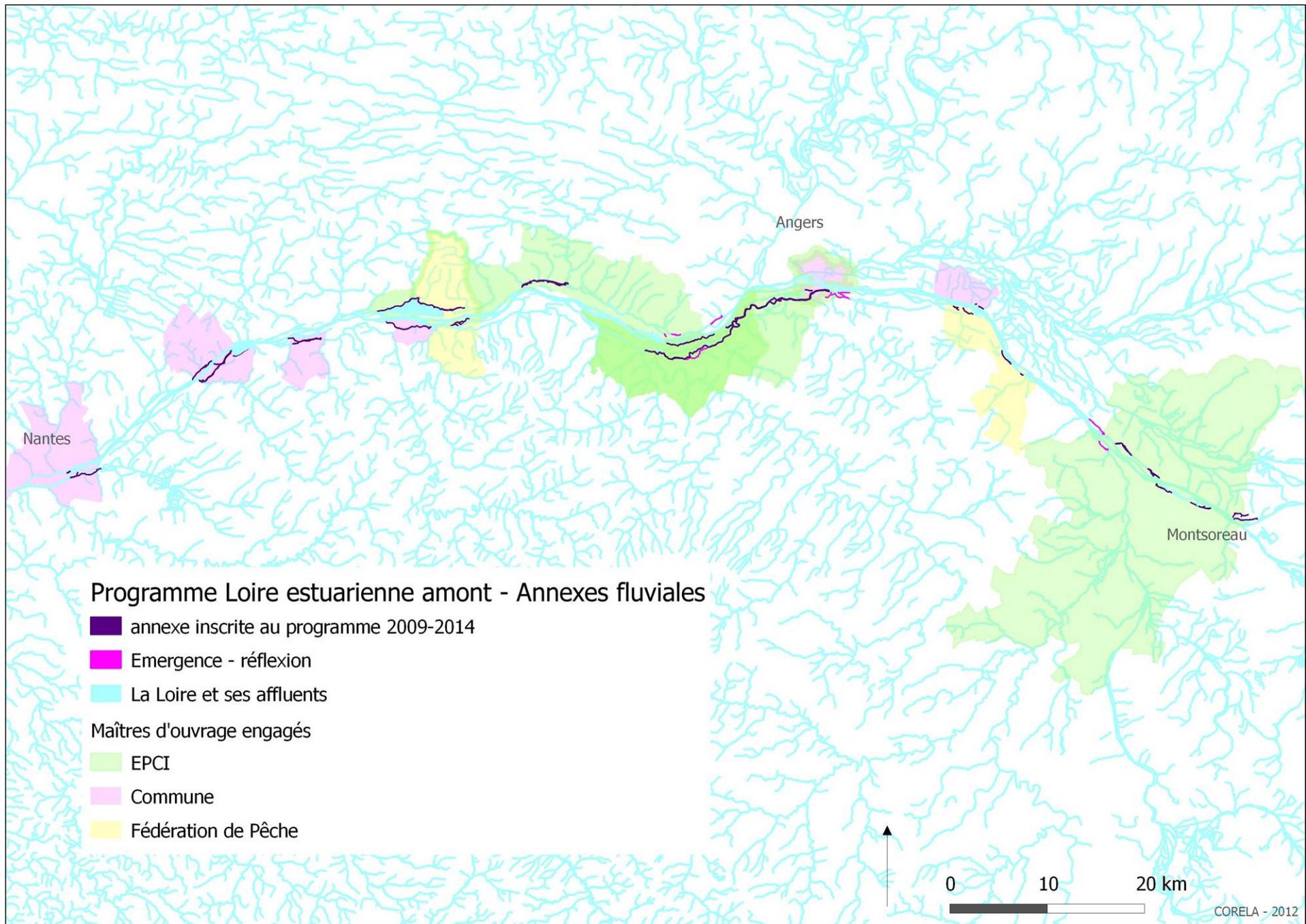
Préparation d'un 2nd programme Loire estuarienne amont ;

Accompagnement des projets de restauration et le suivi de leur mise en œuvre ;

Mise en œuvre du projet de sensibilisation/concertation avec la réalisation d'un film qui sera ensuite le support de projections/débats permettant d'aller à la rencontre des acteurs et habitants. Sensibilisation, partage, mobilisation et concertation sont les objectifs de ce projet pour l'avenir des annexes fluviales ;

Réunion du Comité de pilotage ;

Mise en convergence du CRE et du plan stratégique porté par VNF et le GIP Loire estuaire.



Les Vallées adjacentes à la Loire

Origine du projet

Lors des discussions qui ont eu lieu autour du projet de proposition d'un réseau de RNR dans la vallée de la Loire, le groupe de travail a souligné la dispersion des connaissances et des différents acteurs autour des vallées adjacentes à la Loire. Ils ont donc souhaité développer la même démarche pour ces vallées.

Le projet propose une appréhension globale d'un grand nombre de vallées entre Nantes et les Ponts-de-Cé afin de hiérarchiser intérêts et enjeux, et de proposer la mise en place d'un certain nombre d'actions ciblées, coordonnées.

Actions 2013

Le projet fonctionne autour d'un comité technique et d'un comité de pilotage.

Le comité technique, animé par le CORELA, réunit le CRPF, Bretagne vivante, le CBNB, les LPO, les fédérations de pêche, le CPIE, le GRETIA. Chacun y apporte ses connaissances, ses réflexions dans l'évolution du projet, valide techniquement les différentes étapes. Il débat des propositions à faire au comité de pilotage. Il a été réuni régulièrement au cours de l'année 2013.

Le comité de pilotage réunit le Conseil régional, les Conseils généraux de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire, l'Agence de l'eau et la DREAL. Il permet de débattre des résultats, interrogations et suggestions issues du travail de l'année. Il a été réuni en septembre 2013 pour valider la phase d'état des lieux et les propositions de poursuite d'étude.

Au total 34 vallées de taille et de morphologie variables ont été retenues entre Nantes et les Ponts-de-Cé. 2012 et 2013 ont donné l'occasion de dresser un état des lieux sur ces vallées. Cela est passé par une approche géographique et un point sur l'état des connaissances faune et flore.

L'approche géographique

Celle-ci a consisté en un recueil de données existantes, afin de faire un point sur les caractéristiques et les actions menées sur les vallées étudiées.

L'approche bibliographique de l'état des connaissances faune-flore

Cette synthèse bibliographique, ainsi que des visites de terrain, ont été confiées au CPIE Loire et Mauges. Cette étude a permis de dresser un tableau récapitulatif de l'état des connaissances faune-flore vallée par vallée.

Toutes ces données recueillies ont été synthétisées dans un rapport d'étude et dans une « fiche d'identité » spécifique à chaque vallée. Cette fiche permet de réunir les informations recueillies au sein d'un même document. Le format unique de cette fiche permet de retrouver facilement les informations d'une fiche à l'autre. Ce document sera proposé aux collectivités ou aux gestionnaires présents sur les vallées. La fiche est évolutive : elle est remplie au fur et à mesure de l'avancée dans le temps du recueil des informations. Les fiches seront transmises aux membres du comité de pilotage au premier semestre 2014.



Suite à ce travail de recueil des données un certain nombre de constats ont été faits :

- ◆ La Romme et les vallées se jetant dans la boire de Champtocé présentent : un déficit en terme de documents et d'outils de gestion de l'eau, une absence de structure à l'échelle du bassin, un déficit en terme de connaissances faune/flore ;
- ◆ Les petites vallées du Cellier présentent : un déficit en termes de connaissances faune/flore (en l'état des connaissances collectées à ce jour) ;
- ◆ La Divatte et les Robinets sont concernés par des outils et une animation du volet eau mais pourraient bénéficier d'une animation du volet biodiversité en s'appuyant sur les outils existants (ENS 44/49) afin de favoriser l'émergence de projets.

De plus, la place des vallées dans les trames vertes et bleues (zone de refuge ou corridor d'espèces) mériterait d'être approfondie pour vraiment mettre en évidence la place importante que tiennent ces milieux dans la vallée de la Loire.

Perspectives 2014

Poursuite de l'acquisition de données afin de compléter la partie « état des connaissances faune-flore » de l'état des lieux.

Poursuite d'étude sur deux vallées et leurs bassins versants :

- ◆ Bassin de la Divatte : rapprochement des démarches ENS, poursuite de l'acquisition de connaissances par la mise en place d'inventaires complémentaires.
- ◆ Bassin de la Romme et des affluents de la boire de Champtocé : structuration du territoire (émergence d'une structure de maîtrise d'ouvrage pour la gestion des milieux aquatiques) et mise en œuvre d'inventaires complémentaires.

Les compléments d'inventaires seront menés de façon collégiale avec les principaux partenaires associatifs : la LPO, Bretagne-Vivante, le CPIE Loire et Mauges, le GRECIA.

Ces inventaires s'accompagneront de rencontres avec les communes et les intercommunalités afin d'échanger ensemble autour des inventaires en cours, de leurs connaissances, leurs projets, leurs territoires, leurs souhaits et des différentes possibilités d'actions.

Sur le territoire de la Romme, avec le soutien de l'Agence de l'eau et en partenariat avec la cellule « Animation et Suivi des Travaux en Rivière et Zones Humides » (ASTER) du Conseil Général du Maine-et-Loire, les rencontres des collectivités pourront aller plus loin avec une réflexion commune autour de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, et, la structuration autour de cette thématique.

Suivis des colonies de reproduction et des sites d'hivernage de chauves-souris

Rappel

Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des chiroptères et de Natura 2000, le CORELA s'est vu confier un travail portant sur la connaissance et la protection des chiroptères de la vallée de la Loire.

Trois années de prospection sur les deux sites Natura 2000 nous ont permis de localiser plusieurs colonies d'espèces d'annexe II de la directive Habitats Faune-Flore. Ces colonies sont désormais suivies annuellement ainsi que certains sites d'hivernage. Suite aux travaux de réouverture de combles effectués en 2012, des comptages ont été réalisés pour suivre la recolonisation des sites.

Objectifs

Suivre les colonies d'espèces d'annexes II localisées sur les sites Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts de Cé » et « Estuaire de la Loire » ainsi que les principaux sites d'hivernage.

Réalisations

Les 10 colonies d'annexes II situées sur le site ont été comptées durant les mois de juin et juillet 2013. Les conditions particulièrement mauvaises en début de saison ont entraîné de fortes baisses des effectifs de Grands murins. En revanche, les effectifs de la colonie de Bouzillé sont restés stables.

Les combles des églises de Savenay et Faye d'Anjou sont à nouveau fréquentés par les Grands murins, suite aux travaux réalisés en 2012, démontrant l'efficacité de ses derniers.

Plusieurs sites d'hivernage ont été comptés, notamment le site de Mauves-sur-Loire (effectifs stables). Le CORELA a aussi participé à des comptages organisés par la LPO Anjou dans le Saumurois

Autres actions :

- ◆ Le CORELA est, depuis 2012, membre du Conseil d'Administration du Groupe Chiroptères Pays de la Loire (GCPdL).

Perspectives 2014

Durant l'année 2014, le CORELA poursuivra le suivi des colonies de reproduction d'espèces d'annexe II qu'il a découvertes dans la vallée. Par ailleurs, il lancera 10 nouveaux projets d'aménagements et mettra en place des suivis de la recolonisation des sites ré-ouverts. Les communes impliquées feront l'objet d'un accompagnement pour faciliter la cohabitation avec les éventuelles colonies qui se réinstalleraient et communiquer auprès de leurs administrés sur cette action.

Le CORELA travaillera à l'émergence de nouvelles politiques régionales en faveur des chauves-souris. Il poursuivra ses négociations dans l'objectif de mise en place de conventions avec des particuliers. Il participera aux travaux du GCPdL et pourra être amené à participer aux actions de ses partenaires (comptages hivernaux, études...) se déroulant sur son territoire d'action.

Faune nocturne des jardins Nantais

Rappel

Dans le cadre de «Nantes Capitale Verte » 2013, le CORELA a été lauréat d'un appel à projet citoyen. Le projet portait sur la faune nocturne des parcs et jardins nantais.

Objectifs

Le CORELA souhaite ici lancer une dynamique de suivi des populations de chiroptères sur les parcs et jardins de la ville de Nantes. Ce suivi, s'inscrivant dans la démarche de science participative VIGIE NATURE lancée par le muséum national d'histoire naturelle de Paris, vient compléter les suivis déjà mis en œuvre par le SEVE.

Réalisations

Des inventaires acoustiques ont été réalisés sur 19 parcs et jardins de la ville de Nantes en juin et septembre.

Perspectives 2014

Il est envisagé que le CORELA accompagne la commune dans la mise en œuvre de ce plan de gestion. Cet accompagnement serait de nature technique mais concernerait aussi l'animation et l'expertise.

Cartographie des relevés réalisés



Nombre moyen de contacts (dégradé de rouge) et richesse spécifique (plus le disque est grand plus la richesse est élevée.)

Le CORELA suivra chacun des 19 parcs (plus 3 nouveaux) une fois tous les 3 ans. Par ailleurs, il réalisera en 2014 plusieurs expertises pour la ville. Il dispensera aussi une formation aux jardiniers « référents biodiversité » sur la prise en compte des chauves-souris dans l'entretien des espaces verts.

Expertise sur la mesure compensatoire de la base nautique de la Jonelière

Rappel

En 2013, la ville de Nantes a réalisé d'importants travaux pour la modernisation de la base nautique de la Jonelière. Dans ce cadre, figure comme mesure compensatoire la réalisation d'un abri à chiroptères.

Objectifs

Accompagner la ville dans la mise en œuvre de la mesure compensatoire.

Réalisations

Le CORELA, a réalisé une expertise sur les aménagements prévus auprès de l'entreprise ISS ainsi qu'un suivi des travaux.



Abris en cours de réalisation

Perspectives 2014

Le CORELA réalisera les suivis de colonisation de l'abri par les chauves-souris en hiver (janvier) et été (juillet). Les suivis se poursuivront à long terme.

Suivi de la colonisation d'une toiture végétalisée par les arthropodes

Rappel

L'école Aimé Césaire, située dans la ville de Nantes, bénéficie d'une toiture végétalisée particulière. En effet, plutôt que de végétaliser la toiture avec des sédums comme cela est fait classiquement, la ville de Nantes a choisi de recréer des écosystèmes plus complexes : les dunes et de la lande.

Objectifs

Suivre la colonisation de la toiture par les arthropodes.

Réalisations

Le CORELA a réalisé les premiers relevés en septembre après la finalisation de la végétalisation. Les relevés ciblent les araignées et coléoptères carabiques et ont été réalisés par piégeage (barber), aspiration (D-VAC) et filet fauchoir.



La lande sur la toiture végétalisée.

Perspectives 2014

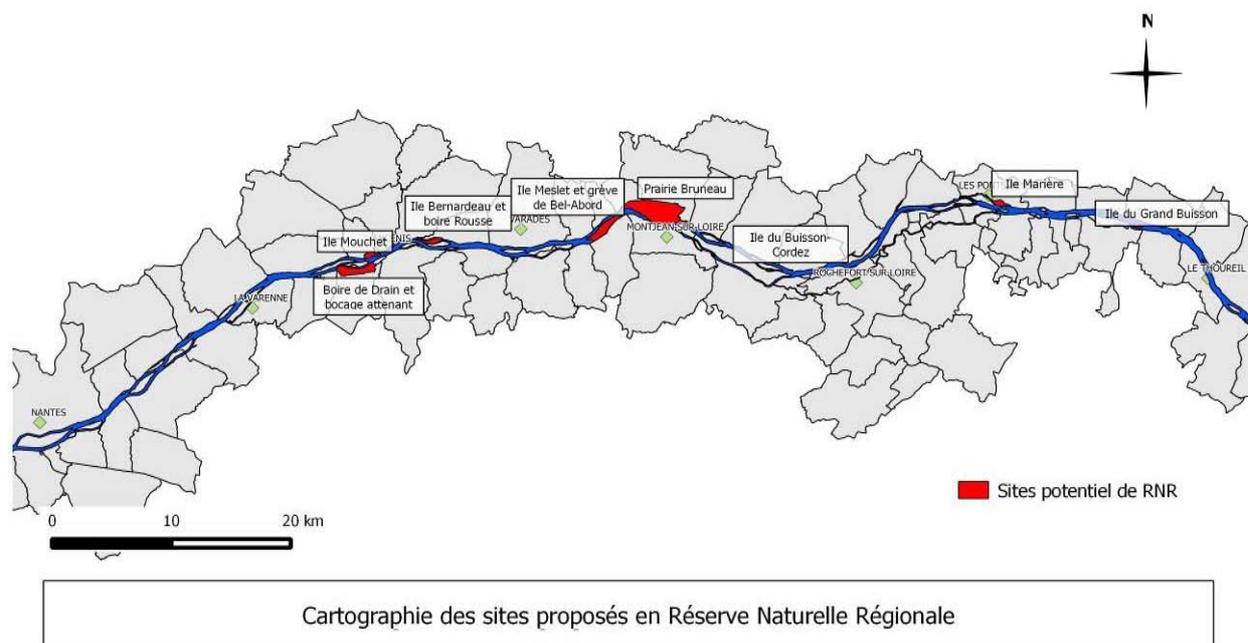
Les relevés se poursuivront en juin et septembre 2014 et l'ensemble des prélèvements sera trié, identifié et analysé. Les suivis se poursuivront sur 3 ans.

Réerves Naturelles Régionales

Rappel

Entre 2010 et 2011 le CORELA a réuni ses partenaires associatifs en groupe de travail afin de proposer, de façon concertée, un ensemble de sites susceptibles de relever d'une RNR.

Les échanges et analyses ont permis, par une mise en commun des connaissances, de proposer une liste définitive de 8 sites en vallée de la Loire. Ces sites, outre leur intérêt au regard de la biodiversité, ont la potentialité de pouvoir être rapidement proposés en Réserve Naturelle Régionale (faisabilité).



En 2012, le rapport final a été rédigé et validé par l'ensemble du groupe de travail. Il a été transmis au Conseil Régional en mai 2012, pour présentation au CSRPN. Ce dossier n'a pas eu de concrétisation en 2013.

Perspectives 2014

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional, le CORELA poursuivra la réflexion avec ses partenaires afin de finaliser les études de faisabilité sur au moins un des 8 sites identifiés dans les travaux préalables réalisés en 2012.

Sites témoins

Actions 2013

En 2013, un document de vulgarisation a été rédigé. Ce document, d'une vingtaine de pages, décrit de façon synthétique la démarche de l'opération, sa mise en œuvre et les principaux résultats obtenus. Il est destiné aux collectivités ou aux acteurs non spécialistes, afin de faire connaître l'opération.

Le document propose aussi la mise en place d'un réseau de sites de suivis à l'échelle de la vallée et s'adresse donc aussi aux collectivités qui envisageraient de mettre en place un site de suivi similaire sur leur territoire.



De plus, une présentation a été faite au « Colloque ingénierie écologique et associations environnementales » organisé les 14 et 15 novembre 2013 par la FRAPNA Loire, à l'Ecopôle du Forez.



Ce moment a été l'occasion d'échanger autour de l'expérience des Sites Témoins avec de nouveaux acteurs et de faire connaître ce programme en dehors de la région Pays-de-la-Loire.

Perspectives 2014

L'année 2014 permettra de poursuivre la communication autour du projet Sites Témoins grâce à la diffusion du document de vulgarisation.

Inventaire des berges de la Loire, de Saint-Nazaire à Montsoreau



L'inventaire de la flore et de la faune
des linéaires de berges de la vallée de la Loire
entre Montsoreau et l'océan
est cofinancé par l'Union européenne

Contexte et Objectifs

Plusieurs objectifs étaient poursuivis par cette étude :

- ◆ Mise à jour des connaissances sur l'état des berges de la Loire entre St Nazaire et Montsoreau ;
- ◆ Rédaction d'un cahier d'aide à la décision et de recommandations destiné aux gestionnaires des bords de Loire (collectivités locales, associations, ...).

Actions 2013

Le projet s'est principalement déroulé en 2012 avec la phase de terrain et la rédaction du rapport d'étude, l'atlas cartographique et la rédaction du cahier de recommandations.

2013 a été l'occasion de faire une restitution de l'action aux communes et de diffuser le cahier de recommandations.

Afin de ne pas multiplier les sollicitations auprès des communes, ces restitutions ont été associées aux comités locaux Natura 2000, à St-Julien-de-Concelles, Ancenis et la Possonnière.

La thématique des berges a aussi été évoquée lors d'ateliers au Thoureil et à Varades.

Enfin les résultats de l'étude ont été mis en ligne : le rapport et le cahier sont téléchargeables sur le site Internet du CORELA et les données cartographiques ont été déposées sur la plateforme régionale GEOPAL en libre accès.

Perspectives 2014

Les actions de communication pourront éventuellement se poursuivre en fonction des besoins et des demandes.

Un atelier « Loire biodiversité » est prévu dans l'estuaire.

PLANS DE GESTION

Mise en place d'un plan de gestion sur la commune de Sainte-Luce-sur-Loire

Rappel

La ville de Sainte-Luce-sur-Loire est située à l'est de Nantes. Elle a la particularité de posséder une grande surface d'espaces naturels ou semi-naturels entre la voie ferrée, qui relie Nantes à Angers, et la Loire. Cette commune de la couronne Nantaise subit une forte pression foncière et une hausse importante de sa population. Les espaces naturels de la commune font donc l'objet d'une fréquentation et d'usages toujours accrus qui pourraient compromettre leur conservation.

Réalisations

Le CORELA a mis en place une démarche en 3 étapes. Il s'est tout d'abord agit de réaliser une synthèse des connaissances existantes sur les espaces concernés. Si les données concernant la faune étaient peu nombreuses, le CORELA a, en revanche, rassemblé et numérisé près de 250 relevés phytosociologiques sur le secteur.

Cette synthèse a permis de cerner les manques à combler lors de la deuxième phase qui consistait à réaliser des inventaires sur la faune et la flore. Les inventaires ont porté sur les chiroptères (chauves-souris), l'avifaune (oiseaux), les amphibiens (grenouilles et tritons), les invertébrés (orthoptères, araignées, coléoptères carabiques) et sur la flore et les habitats. Ainsi, après une phase de concertation avec les acteurs locaux un plan de gestion a pu être proposé.



Cartographie des relevés réalisés

Perspectives 2014

Le CORELA mobilisera ainsi son expertise pour accompagner la commune de Sainte-Luce-sur-Loire dans son projet de valorisation de ses espaces naturels et apportera son appui technique pour la mise en œuvre du plan de gestion prédéfini en 2013.

Plan de gestion de l'île aux Chevaux / Ste-Gemmes-sur-Loire

Rappel du contexte

La commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire se trouve à la confluence de la Maine et de la Loire. Elle possède sur son territoire une île de Loire, l'île aux Chevaux. Cette île présente de grandes surfaces d'espaces naturels et semi-naturels. La commune souhaite, dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles du Conseil général de Maine-et-Loire, mettre en place des actions pour préserver la biodiversité de l'île et se porter acquéreur de nouvelles parcelles.

Plusieurs enjeux ont été identifiés : compatibilité entre activités et biodiversité ; maîtrise foncière ; dynamique fluviale. La commune souhaite y maintenir l'agriculture, préserver la qualité de vie des habitants et gérer la fréquentation de l'île par les promeneurs.

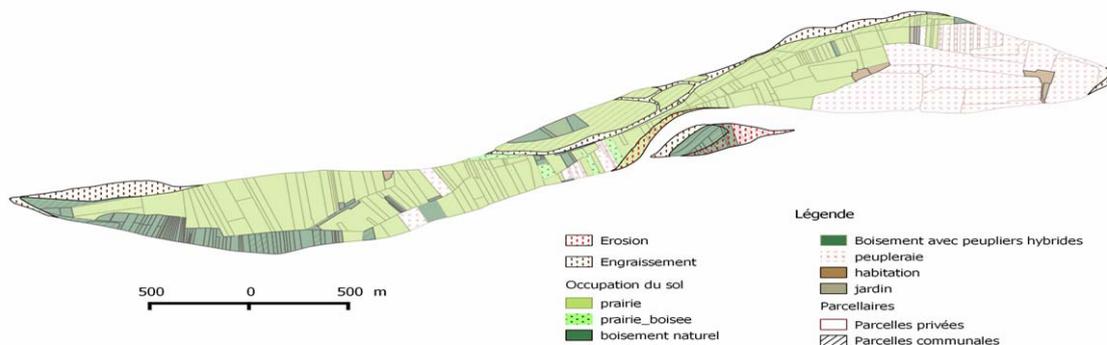
Actions 2013

- ◆ Réalisation d'une synthèse des connaissances existantes sur les espaces concernés ;
- ◆ Mise en œuvre d'inventaires faune / flore manquant pour la réalisation du diagnostic écologique ;
- ◆ Identification des enjeux et des objectifs à atteindre ;
- ◆ Elaboration d'un pré-programme d'actions pluriannuel ;
- ◆ Mise en place de la concertation avec les acteurs locaux.

Méthodologie

Les inventaires faunistiques et floristiques des milieux naturels de l'île aux Chevaux ont été réalisés en concertation avec les acteurs de la commune. Les observations portent sur différents ensembles de milieux : des milieux ouverts, en culture, des milieux boisés, fragmentés, des milieux actifs et leurs transitions.

Les inventaires concernent des groupes indicateurs ou sensibles pour avoir des outils d'évaluation et de suivi : la flore, les rhopalocères, les invertébrés comme les araignées et les carabes. Toutes les observations concernant la faune, la flore et les milieux apportant des informations sur les fonctionnalités de l'île sont prises en compte pour le diagnostic écologique et les orientations de gestion proposées.



Perspectives 2014

Le CORELA accompagnera la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire dans son projet de préservation des espaces naturels de l'île aux Chevaux et apportera son appui technique pour la mise en œuvre du plan de gestion.

Le Val de la Corniche Angevine, site ENS 49

Le CORELA a été sollicité par les communes de Rochefort-sur-Loire et de Chalonnes-sur-Loire pour réaliser un plan de gestion de territoire du Val de la Corniche Angevine.

Actions 2012-2013

En 2012, l'ensemble des données, des rapports, des cartes disponibles ont été recensés afin de dresser un état des connaissances disponibles. Cette synthèse a permis de réaliser des cartes représentant les actions, les connaissances et les réglementations existant sur le site.

Un groupe de réflexion réunissant les élus, les agriculteurs, les associations et les administrations présents sur le territoire a permis de partager les enjeux, de travailler à la définition des objectifs à mettre en œuvre pour valoriser et protéger au mieux cet espace remarquable.

Après quelques réunions, le projet n'a pas vu de poursuite en 2013.

Perspectives 2014

En 2014, le travail va être relancé au point où il s'était arrêté fin 2012. Une rencontre avec les deux communes en janvier 2014 a d'ailleurs permis de formaliser la reprise de l'action.

Sur l'année, le diagnostic environnemental et de territoire va être repris et complété si nécessaire. La réflexion se poursuivra avec la définition des objectifs et des moyens à mettre en œuvre pour valoriser et protéger au mieux cet espace remarquable.

Des rencontres d'acteurs locaux (agriculteurs, popuiculteurs, professionnels du tourisme, services de l'Etat, etc) permettront d'aboutir à un plan de gestion au contenu partagé.

Le plan de gestion devrait être finalisé pour la fin de l'année 2014.



INFORMATION ET SENSIBILISATION LOIRE ET BIODIVERSITE

Les Journées de Rencontres et les Cahiers du Conservatoire

Objectif

Les Journées de Rencontres sont un moyen mis en œuvre pour diffuser des informations portant sur la protection et la valorisation de la Loire et de ses vallées mais également pour partager les connaissances et expériences des communes, associations, organismes professionnels, administrations et universités.

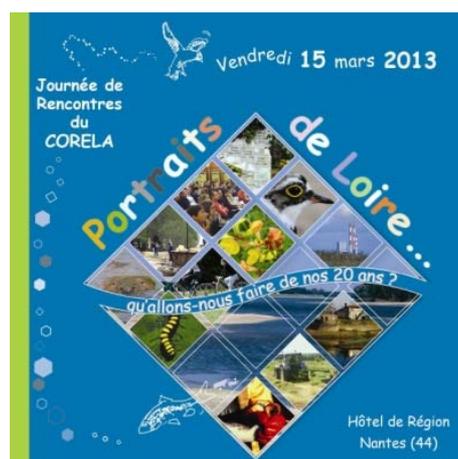
Actions 2013

15^{ème} Journée de Rencontres « Portraits de Loire... qu'allons-nous faire de nos 20 ans ? » à l'Hôtel de Région en présence de 150 participants

Les interventions autour des connaissances, des perceptions, de la gouvernance et des réflexions menées sur la Loire ont donné lieu à débat animé par Pierre Lefèvre, journaliste, et illustré par Eric Grelet.

Les personnes ayant participé aux premières réflexions d'un Plan Loire Grandeur Nature, mais aussi des habitants de la vallée de la Loire, des collectivités porteuses de projets, des organismes gestionnaires, ont eu l'occasion d'échanger sur les pratiques dans la vallée, leurs projets et leurs souhaits.

La journée a été clôturée par Hubert Ferry-Wilzcek, Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire, représentant à cette occasion le Préfet de Région, et par Christophe Dougé, Président du CORELA.

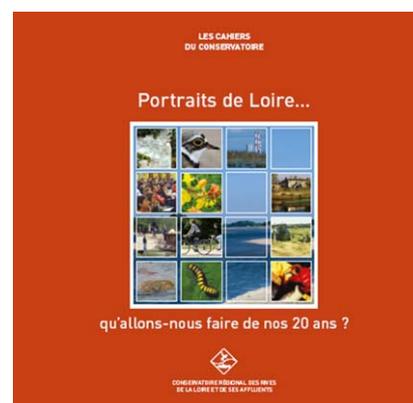


Edition du 15^{ème} Cahier du conservatoire « Portraits de Loire... qu'allons-nous faire de nos 20 ans ? »

Ce Cahier du Conservatoire « Portraits de Loire...qu'allons-nous faire de nos 20 ans ? » est une continuité à la 15^{ème} Journée de Rencontres.

Il s'articule autour de quatre axes :

- ◆ Un aperçu des connaissances dans la vallée de la Loire ;
- ◆ Les pratiques et perceptions de la Loire ;
- ◆ La gouvernance du fleuve et les souhaits pour les années à venir ;
- ◆ Les actions engagées par les collectivités et leur évolution.



Il retranscrit les échanges entre les participants d'horizons divers (associations, collectivités, élus, organismes professionnels, institutionnels, pêcheurs, universitaires et particuliers intéressés...).

Organisation de la 16ème Journée de Rencontres «Biodiversité & gestion des milieux naturels»

Monique Richard, Conseillère subdéléguée au Développement Durable et à l'Environnement de la ville d'Indre et Christophe Dougé, Président du CORELA et Conseiller régional, ont accueilli plus de 200 personnes dans la salle Grand'Voile.



Cette Journée de Rencontres s'est déroulée en deux temps :

Une matinée « témoignages » d'expériences de gestions concrètes et localisées.

- ◆ Milieux forestiers, avec Patrick Blanchard du CRPF Pays de la Loire ;
- ◆ Amphibiens et ZAC, avec Fabrice Durieux, Directeur de l'Environnement à Cap Atlantique et Didier Montfort de Ouest Am' ;
- ◆ Coteaux calcaires de Pont Barré, avec Erwan Guillou de la LPO Anjou ;
- ◆ Quels espaces pour les chiroptères ?, avec Denis Lafage du CORELA ;
- ◆ Prés tourbeux, avec Adeline Lepoutier et Dominique Bergeal du CEN Sarthe ;
- ◆ Continuités écologiques, avec Antoine Charrier de l'EPTB Sèvre nantaise.

Une après-midi de débats et discussions sur notre rapport à la nature et à sa gestion : pourquoi intervenir, qu'est-ce qui motive nos actions ?

Une table ronde a suivi l'intervention d'Aurélie Javelle, avec comme participants :

- ◆ CIRAD, INRA, SupAgro, avec Aurélie Javelle, Anthropologue de l'environnement, Montpellier SupAgro, UMR innovation ;
- ◆ Conseil général 44, avec Claude Naud, Vice-président délégué aux ressources et milieux naturels, membre de la commission développement et aménagement des territoires ;
- ◆ Conseil général 49, avec Marie-Jo Hamard, Présidente de la commission environnement et cadre de vie ;
- ◆ Conseil régional des Pays de la Loire, avec Jean-Pierre Le Scornet, Vice-président de la Région, Président de la commission aménagement du territoire et environnement ;
- ◆ CORELA, avec Christophe Dougé, Conseiller régional, Président du CORELA.

Plusieurs expositions sur la vallée de la Loire, prêtées par des partenaires ou appartenant au CORELA ont été installées pour illustrer les thématiques abordées. Des revues ligériennes 303 étaient également disposées à l'attention des participants.



Perspectives 2014

Réalisation et diffusion du Cahier du Conservatoire « Biodiversité & gestion des milieux naturels » et annonce de sa parution sur le site Internet.

Organisation de la 17^{ème} Journée de Rencontres qui aura lieu dans la vallée à l'automne 2015, sur le thème des annexes fluviales.

Le site Internet www.baladeloire.corela.org

Objectif

www.baladeloire.corela.org est un site Internet dédié à la Loire, conçu pour tous sous la forme d'une balade dans la vallée.

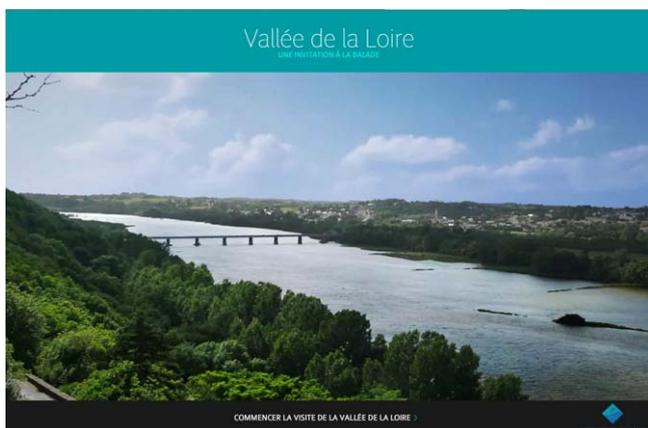
Destiné à tous les publics, il a été réalisé dans l'objectif d'informer et communiquer sur les milieux naturels de la vallée de la Loire.

Le contenu et la construction de ce site reflète le dynamisme et les interconnexions entre les milieux naturels et entre l'Homme et les milieux naturels.

Il a été mis en ligne suite à la Journée de Rencontres « Portraits de Loire...Qu'allons-nous faire de nos 20 ans ? » durant laquelle il a été présenté.

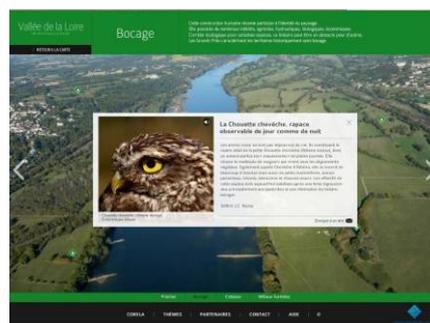
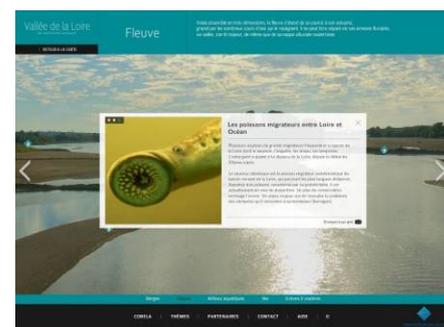
Sa réalisation a bénéficié de la technicité de l'agence Opixido, du soutien financier du Conseil régional des Pays de la Loire et des Conseils généraux de Loire Atlantique et de Maine-et-Loire, ainsi que la participation de nombreux contributeurs pour les illustrations.

Ce site contient une quinzaine de pages et des « bulles informatives » sur les thématiques abordées. L'intégration de différents médias photos, textes, interviews, films et sons animent le site et le rendent dynamique.



On découvre la vallée de la Loire de Montsoreau à l'océan, sous ses aspects : **Terre**, **Eau**, **Aménagement**.

On clique sur les icônes de façon intuitive pour commencer la balade. Naviguer dans ces trois rubriques, matérialisées par des couleurs, permet d'aller à la rencontre des milieux naturels, de la faune et de la flore, du patrimoine bâti, des activités humaines, des loisirs,...



Actions 2013

Présentation et lancement du Site Internet à l'occasion de la 15ème Journée de Rencontres du CORELA en mars 2013.

Présentation de www.baladeloire.corela.org lors des 3èmes Assises nationales de la biodiversité qui se sont déroulées à la Cité des Congrès en juillet 2013.

Perspectives 2014

Ce Site a été pensé pour être évolutif. De nouvelles informations, nouveaux articles et/ou mises à jour peuvent être apportés à tout moment.

Les Ateliers Loire et Biodiversité

Objectif

Devant les nombreuses interrogations des communes, le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents a engagé en 2008 un travail de partenariat - conseil avec la mise en place des Ateliers Loire et Biodiversité, sur les communes de Maine-et-Loire et de Loire Atlantique, riveraines du fleuve. Ils permettent de valoriser les actions en faveur de la préservation de l'environnement et de sa biodiversité, véritable enjeu des territoires concernés et de répondre aux interrogations des communes concernant leurs projets, de les aider à comprendre le jeu d'acteurs.

Actions 2013

Les Ateliers sont des lieux d'échanges sur les préoccupations et interrogations des communes ligériennes. Les actions 2013 pour permettre leur bonne tenue :

- ◆ Organisation et animation des groupes de travail (mailings, recherches de dates et de salles...);
- ◆ Recherche de documentation, d'informations, et, entretiens. Possibilités de participation de certains partenaires sur les sujets qu'ils traitent et qui demandent à être expliqués au niveau des territoires ;
- ◆ Synthèse et mise en forme des informations en réponse aux questions soulevées sur les territoires ;
- ◆ Une page Internet réservée aux Ateliers a été créée sur le site du CORELA ;
- ◆ Mise à disposition des diaporamas0.

Méthodologie

En 2013, les Ateliers Loire et Biodiversité ont proposé de réunir les communes sous la forme de demi-journées d'information selon trois secteurs Nantes-Saint-Nazaire, Nantes - Les Ponts de Cé et Angers- Montsoreau. Selon la faisabilité, une visite de terrain était prévue pour illustrer concrètement les points évoqués au préalable.

Ils ont été conçus pour :

- ◆ Présenter les différentes actions qui se croisent sur un même territoire, menées par divers acteurs ;
- ◆ Mieux faire connaître leur complémentarité ;
- ◆ Débattre de leur mise en œuvre et de leur suivi.



Thématiques abordées

Les Ateliers étaient attendus sur des territoires où se croisent un certain nombre de politiques et de thématiques : politiques régionale et départementales en matière de biodiversité, Natura 2000, Trames vertes et bleues, entretien du lit de la Loire, entretien des berges (biodiversité et invasives, berges minérales...), prise en compte de la biodiversité dans les aménagements, plans de gestion...Étaient présents aux Ateliers des Maires, des Présidents d'intercommunalités, des élus, conseillers et techniciens ainsi que des représentants d'associations locales.

Prise en compte des milieux naturels dans les aménagements : Les outils de préservation des milieux naturels et l'exemple des Chauves-souris

Un Atelier sur les Chauves-souris, mammifères volants de notre région et protégés, a été proposé et organisé le 14 mai à Savenay. Il a porté sur :

- ✓ Une présentation des différentes politiques, programmes et actions menés sur le territoire, mieux connaître leur complémentarité et débattre de leur mise en œuvre et de leur suivi.
- ✓ A partir de deux actions menées par le CORELA, « sites témoins » et « chauves-souris », portant sur des espaces et des espèces, évoquer des mises en œuvre alliant connaissance, préservation et aménagement.

Trame verte et bleue : continuités écologiques

Le CORELA a proposé d'aborder en octobre 2013 les élaborations des trames vertes et bleues. Pour savoir ce qui se joue réellement pour les milieux naturels, deux Ateliers se sont tenus sur la vallée de la Loire : à Souzay-Champigny, le 15 octobre et à Drain le 16 octobre. Ils se sont déroulés en deux temps, une partie en salle et une visite de terrain.

Les discussions ont porté sur : les actions locales en cours ; la Trame verte et bleue dans un contexte de bon fonctionnement écologique (complémentarité des différents programmes, politiques et actions menés avec les projets d'aménagement) ; les continuités écologiques, des corridors pour le bon fonctionnement des milieux (exemples des boires et de leur connexion avec la Loire et les vallées adjacentes)

Les berges de Loire

Les berges de Loire participent à l'actualité du fleuve et des communes riveraines. Composantes de la trame verte et bleue et de la dynamique fluviale, elles sont à considérer pour préserver la Loire et ses milieux naturels. Pour débattre de leurs enjeux, deux Ateliers se sont tenu les 9 et 11 décembre, à Varades et au Thoureil.

Ils ont permis d'aborder : les outils, politiques et programmes considérant et préservant les berges ; l'inventaire des berges de Loire réalisé en 2012 ; les berges, milieux naturels spécifiques en lien avec la dynamique du fleuve ; l'entretien des berges végétales et minérales.

Cet Atelier a été également l'occasion d'aborder la gestion différenciée. Les participants ont pu se rendre sur les quais de Varades et les berges du Thoureil, pour échanger sur l'expérience de ces communes.

Perspectives 2014

Les Ateliers Loire et Biodiversité se poursuivent en 2014. De nombreux sujets restent à approfondir au vue des réflexions qui se mènent aux échelles nationales et plus locales. Ils permettront d'informer et sensibiliser les acteurs au fonctionnement des milieux de la vallée de la Loire, à l'actualité environnementale (mises en œuvre des politiques et programmes d'action), partager les expériences des territoires et s'informer de leurs projets.

AUTRES ACTIVITES

Participation du CORELA à diverses instances

Le CORELA a participé à de nombreux groupes de réflexion ou de travail à divers niveaux (national, interrégional ou régional, départemental ou local). Citons, notamment :

- ◆ Comité scientifique Mission Val de Loire
- ◆ Rencontres Plan Loire Grandeur Nature "Eau, Espace, Espèces", "Recherche" et "Inondation"
- ◆ Groupe de travail Bassin Loire Bretagne pour les espèces exotiques envahissantes – Fédé CEN
- ◆ Comités Plans Nationaux d'Actions Loutre (LPO/ONCFS), Rôle des Genêts (LPO 49)
- ◆ COPIL "Programme de restauration des annexes hydrauliques" d'Indre-et-Loire

- ◆ Groupe de travail SRCE – DREAL – Région
- ◆ Groupe de travail GEOPAL
- ◆ Groupe Régional Espèces Invasives – DREAL
- ◆ Rencontres "Programme structurant de dévégétalisation" – VNF
- ◆ Rencontres DREAL/Associations
- ◆ Rencontres groupe animateurs Natura 2000 - DREAL
- ◆ CLE du SAGE estuaire de la Loire
- ◆ Commission amont – GIP Loire estuaire
- ◆ Comité de suivi "remodelage des épis" – VNF
- ◆ CA groupe Chiroptères Pays-de-la-Loire & groupe Chiroptère 44

- ◆ Rencontres Aster du Conseil Général 49 et Aster estuaire
- ◆ Groupe de travail "stratégie de reconquête du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et l'agglomération nantaise - GIP Loire estuaire
- ◆ Comités départementaux Espaces Naturels Sensibles - CG 44 & CG 49
- ◆ Commission Marais – Chambre Agriculture 44
- ◆ Plan Départemental Espaces Sites et Itinéraires - CG 49
- ◆ Comité des contenus "usine élévatoire" – Ville de St Nazaire, Conseil Régional & Grand Port Maritime
- ◆ Comité technique DDT 49 "expertise Bras de Souzay"

- ◆ Comité Plan de Conservation de l'Angélique des estuaires - Nantes Métropole
- ◆ Comité technique Agenda 21 – Angers Loire Métropole
- ◆ Comité de Pilotage Action "Valorisation écologique, paysagère, économique des prairies inondables des bords de Loire" – Saumur Loire Développement
- ◆ COPIL et Comité technique "Etude cours d'eau sur le bassin versant Hâvre, Grée et affluents de la Loire en Pays d'Ancenis"
- ◆ COPIL et Comité technique des bassins versants "Robinets et Haie d'Allot"
- ◆ Groupe de travail et atelier "Nantes Biodiversité 2013"

Administration Interne

Administration

En dehors d'un travail administratif, et de gestion, quotidien pour le bon fonctionnement de la structure, 2 conseils d'administration ont été organisés (les 19 mars et 9 octobre) ainsi qu'une Assemblée Générale le 24 mai 2013. Le bureau s'est réuni à de nombreuses reprises, notamment pour travailler autour du projet de création d'un CEN Pays de la Loire, et, pour le recrutement du remplaçant de Nicole Le Nevez, Directrice du CORELA depuis son origine, en raison de son départ à la retraite.

FEDER

Les financements, dans le cadre du FEDER (dossier « Inventaire des berges de la Loire » et « Animation Natura 2000 »), ont demandé un suivi administratif très important avec la production de nombreux justificatifs, monopolisant un temps non négligeable pour la Directrice et l'Assistante.

Site Internet du CORELA

En ce qui concerne le site Internet du CORELA www.corela.org, il est régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité. De même, de nouveaux documents : rapports, cartographies... l'alimentent.

En 2013, 5 870 visiteurs uniques l'ont consulté (les personnes qui retournent à plusieurs reprises sur notre site ne comptent que pour 1 visite...). Il y avait, parmi ces personnes, 73 % de nouveaux visiteurs. Notons également que 19 500 pages ont été vues.

***Extraits
de la revue
de presse
2013***

Sortie(s)

Partager une exposition sur les îles de Loire



Basse-Goulaine. Réalisée par le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, cette exposition illustre l'Histoire des îles de Loire et tous les aspects de ces territoires si particuliers : démographie, architecture, flore et faune. De l'île Meslet à Belle-île en Maine-et-Loire, des territoires ruraux aux espaces urbanisés, des terroirs à chanvre aux sites de pêche, vous découvrirez des lieux géographiquement proches et pourtant méconnus. Pour compléter et expliciter cette exposition, Nicole Le Nevez, directrice du CORELA, donnera une conférence le mardi 15 janvier, à 20 h tandis que le Syndicat Mixte du SCOT et du Pays du Vignoble Nantais, dans le cadre d'*Université sur Lie*, s'intéressera à « Val de Loire, patrimoine mondial », le mardi 22 janvier, à 20 h 30.

Du mardi 8 au samedi 26 janvier 2013, les mardis, jeudis et vendredis, de 16 h à 18 h 30, mercredis, de 10 h à 12 h et de 14 à 18 h, samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Médiathèque René-Guy Cadou, place de la Chantrie, Basse-Goulaine.

02 40 06 00 22.

<http://mediatheque.basse-goulaine.fr/>

Basse-Goulaine

Conférence sur les îles de Loire à la médiathèque

Dans le cadre de l'exposition consacrée aux « îles de Loire » qui se tient à la médiathèque René-Guy-Cadou depuis le 8 janvier, des conférences sont également proposées.

Mardi soir, Nicole Le Nevez, directrice du Corela, a donné la première conférence portant sur les particularités de ce territoire : biodiversité, habitat, occupation de ces terres principalement rurales et tournées vers la pêche mais aussi sur l'évolution des îles de Loire à travers l'histoire.

Rémi Deleplancque, chargé de mission éducation culture à la mission Val de Loire, animera la prochaine conférence intitulée « Val de Loire, patrimoine mondial » mardi 22 janvier. Il présentera les enjeux de l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'humanité depuis 2000. Que recouvre cette reconnaissance internationale ? Pourquoi ces limites géographiques, quelles sont les conséquences et les actions sur le territoire de ce corridor fluvial ?

Cette conférence est organisée par le Syndicat mixte du Scot et du Pays du Vignoble nantais dans le cadre de



L'exposition « Les îles de Loire » est ouverte jusqu'au samedi 26 janvier.

son cycle annuel de conférences intitulé « Université sur lie ».

Mardi 22 janvier, à 20 h 30, conférence « Val de Loire, patrimoine mondial », à la médiathèque René-Guy-Cadou. Entrée gratuite et réservation obligatoire au tél. 02 40 80 90 13.

Savenay

Avec le Corela, les chauves-souris sont choyées à Savenay

Le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (Corela) participe à la préservation, la valorisation et la compréhension des paysages ligériens et de la biodiversité. Cette association a été créée en 1992, à l'initiative du conseil régional et des conseils généraux de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. Elle regroupe 78 communes, des intercommunalités et des associations. L'équipe du Conservatoire propose des études et des expertises qui peuvent aider les collectivités à programmer des actions, territoriales ou thématiques, adaptées.

Des pipistrelles logées dans l'église

Depuis 2012, le Corela prend part à la politique publique de la Ville avec notamment l'aménagement d'un abri pour chiroptères dans le clocher de l'église. Il participera aux manifestations environnementales de 2013, dont une Nuit de la chauve-souris en juin, afin de sensibiliser sur les bienfaits et la présence que procure cette espèce. « Notre premier contact avec le Corela s'est fait grâce aux chauves-souris », explique Sophie Letard, adjointe à l'environnement.



Élus, représentants du Corela et services techniques sont à la recherche des chauves-souris.

« En réhabilitant l'église nous profitons de l'occasion pour aménager des ouvertures vers les combles et permettre aux chauves-souris de s'y loger. Nous avons remarqué que des pipistrelles sont venues loger au niveau des tableaux de l'église.

L'aménagement est financé par le Corela (1 500 €), avec le soutien de la Dreal, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, et de la région ».

Nicole Le Nevez, directrice du Corela, et Denis Lafage, chargé de

mission, ajoutent : « Nous avons répertorié 7 colonies de chauves-souris en Loire-Atlantique. C'est une espèce protégée en Europe. Ce sont des chasseurs d'insectes importants et ils peuvent avaler l'équivalent de leur poids en moustiques en une nuit. Elles ont un rôle important dans l'agriculture ».

À noter que l'adhésion au Corela (303 €) a pour vocation de définir le soutien de la Ville aux actions de préservation et de valorisation environnementales du Conservatoire.

Si des Savenaisiens notent la présence de chauves-souris, ils peuvent contacter les services techniques municipaux de la Ville au tél. 02 40 58 39 44 ou le Corela au tél. 02 28 20 51 66.

■ Club Cyclos-VTT

Samedi 16, dimanche 17 mars. Section cyclos : samedi départ à 9h ; dimanche départ à vélo à 8h30 pour participation à la rando de Pomichet ; mercredi départ à 14h. Section VTT : dimanche participation à la rando de Saint Jean la poterie départ en voiture à 7h15 ou rando locale à 8h30. Tous les départs se font du complexe. Contact : <http://www.cyclo-vtt-savenay.com>

« Une vision globale de la Loire »

Christophe Dougé préside le Conservatoire des rives qui fête cette année son vingtième anniversaire.

Entretien : Jean-Philippe LUCAS
jean-philippe.lucas@presse-ocean.com

Quelle est la mission du Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents ?

Christophe Dougé : « Il s'intéresse à la partie du fleuve située en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique, c'est-à-dire de Montsoreau à Saint-Nazaire. Sur la base du volontariat, il regroupe 75 collectivités, dont le Conseil régional, les deux conseils généraux, des communes et des communautés de communes, ainsi que 25 associations en lien avec l'environnement, le patrimoine, la pêche... Le rôle du Corela est de susciter des initiatives, de faciliter les fonctionnements entre partenaires. Nous sommes une interface, nous ne faisons pas à la place des autres ».

Depuis quand existe-t-il ?

« Le conservatoire fête cette année son vingtième anniversaire. Il est né au temps des balbutiements des politiques publiques ligériennes. Il était alors question de barrages sur le fleuve, d'extension de la chenalisation, d'enrochement des rives, d'urbanisation en zones inondables... ».

Quel rôle le conservatoire a-t-il joué dans ce contexte ?

« Celui de prophète ! Il a permis d'évoluer vers une autre vision du fleuve. Nous sommes passés à des notions comme la préservation d'une Loire vivante, l'appartenance à un bassin entier, et à des modes de gestion différents ».

Lesquels ?

« Progressivement nous en sommes venus au développement du génie végétal, à la restauration des cales et des quais, à la mise en place d'espaces Natura 2000 ».

Aujourd'hui, quels sont les enjeux ?

« Nous cherchons à maintenir cette



Protéger les rives, c'est la mission du Conservatoire de la Loire que préside Christophe Dougé (en médaillon). Archives CO.

philosophie. Autrement dit à maintenir une vision globale du fleuve même quand il s'agit d'aménagements ponctuels. Et puis nous veillons à ce que les actions s'inscrivent toujours dans la durée ».

Sans changer de méthode ?

« Non. Nous continuons à animer et à coordonner un réseau, mais la maîtrise d'ouvrage et les financements restent entre les mains des collectivités ».

Quelles sont les problématiques du moment ?

« Celles qui dominent sont liées à la valorisation des paysages, au tourisme, au cadre de vie ».

Quelques exemples précis ?

« Un programme de restauration des boires (*bras morts du fleuve, ndlr*) est en cours entre Nantes et Montsoreau. Deux inventaires sont également lancés. Le premier s'intéresse aux rives du fleuve, à ses bras et à ses îles en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire ; les informations qu'il fournira permettront de mieux conseiller les maîtres d'ouvrage. Le second se

consacre aux vallées et petits cours d'eau adjacents comme la Divatte ».

A SAVOIR

Christophe Dougé, 45 ans, préside le conservatoire depuis 2010. Élu régional Europe Ecologie-Les Verts, il a été directeur de la Ligue de protection des oiseaux de Loire-Atlantique de 1997 à 2007 puis délégué de Loire Vivante de 2007 à 2010.

→ *Corela*

À la chasse aux chauves-souris !



Des chauves-souris ont trouvé le gîte et le couvert dans les parcs et jardins nantais ! C'est pourquoi, en collaboration avec le service des espaces verts et de l'environnement de la Ville, le Conservatoire régional des rives de la Loire et ses affluents (le Corela) a décidé de lancer un inventaire grandeur nature dans une vingtaine de parcs.

« C'est un moyen de sensibiliser le grand public à la présence des chauves-souris en milieu urbain.

Elles sont un bon indicateur de la qualité des espaces verts et naturels et elles sont sensibles aux milieux riches en biodiversité », témoigne Denis Lafage, du Corela. Lancé en juin, cet inventaire sera réalisé en conditions nocturnes à l'aide d'appareils captant le sonar émis par les chauves-souris. Car elles s'activent quand la ville dort !

Contact : www.corela.org / Tél. 02 28 20 51 66.

La Possonnière

Une nouvelle zone classée espace naturel

L'assemblée générale du Corela (Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents) s'est tenue récemment à La Possonnière. Le Conseil municipal envisage l'achat d'une parcelle de peupliers pour constituer un nouvel espace naturel avec l'appui du Corela.

Célestin Suhard, lors de l'assemblée générale de Corela, a salué l'assistance et notamment les personnalités dont Christophe Dougé, président du Corela et les conseillers généraux dont Jean-Marie Gaudin. Il a souligné que sa commune de 2 500 habitants est « port de Loire » depuis 1995.

Le dernier Conseil municipal envisage l'achat d'une parcelle de peupliers pour constituer un nouvel espace naturel avec l'appui du Corela. Le rapport d'activité 2012 fait état des actions « biodiversité » : l'île du Buisson de Cordez à Chalonnes-sur-Loire figure parmi les réserves naturelles régionales labellisées.

Connaissance et protection des chauves-souris

Un dossier est en cours d'étude pour le site exceptionnel de la « Corniche angevine de Rochefort à Chalonnes » déjà classé Natura 2000 et site Unesco. Le Corela travaille sur le plan régional sur la connaissance



Le discours de Célestin Suhard lors de l'assemblée générale du Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, en présence de M. Dougé, président.

et la protection des chauves-souris. À ce titre des aménagements seront faits sur les églises de Champtoce-sur-Loire et Faye-d'Anjou. Une étude « Berges de la Loire » a été réalisée en 2012. 657 km ont été cartographiés ; 19 % font l'objet d'érosion. Les communes Informées vont faire l'objet de recommandations. Le Corela est également chargé de l'animation de Natura 2000 entre Nantes et Les Ponts-de-Cé. Les mesures agroenvironnementales

territorialisées (MAET) proposées aux agriculteurs ont permis les signatures de 102 dossiers en 2012 pour protéger 1500 ha de prairies, près de 1700 m de haies et 661 arbres têtards. Un suivi du rôle des genêts est fait et un travail de détection des habitats va être entrepris en 2013 sur la vallée du Layon. À l'écoute des territoires, le Corela propose en référence aux études et expertises, des modalités techniques d'intervention et un accompagnement.

A SAVOIR

Le Corela veut protéger les paysages ligériens

L'objectif du Corela est de participer à la préservation et à la valorisation des paysages ligériens et à leur biodiversité, de Montsoreau à l'océan. Il informe et sensibilise sur la vallée de la Loire et ses affluents. C'est une association (loi 1901), créée en 1992 à l'initiative du Conseil régional des Pays de la Loire et des conseils généraux de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire.

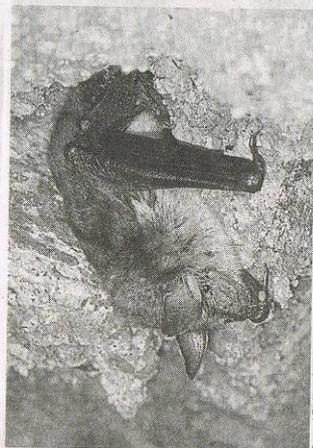
Le Corela regroupe des communes, des intercommunalités et des associations. La préservation du bocage est un enjeu majeur pour la conservation de la biodiversité et la qualité de l'eau dans la vallée de la Loire. La réhabilitation des cales et des quais représentent un atout important de qualification du paysage culturel fluvial. Or, d'une apparente solidité, les cales et les quais de Loire

résistent pourtant mal à l'abandon et à l'absence d'entretien. Le conservatoire a également réalisé un inventaire et une cartographie des repères de crue existant sur les vallées de la Loire, de la Mayenne, de la Maine, de l'Oudon, de l'Huisne et de la Sarthe. Ce recensement permet d'entretenir la mémoire de ces phénomènes et de développer la culture du risque.

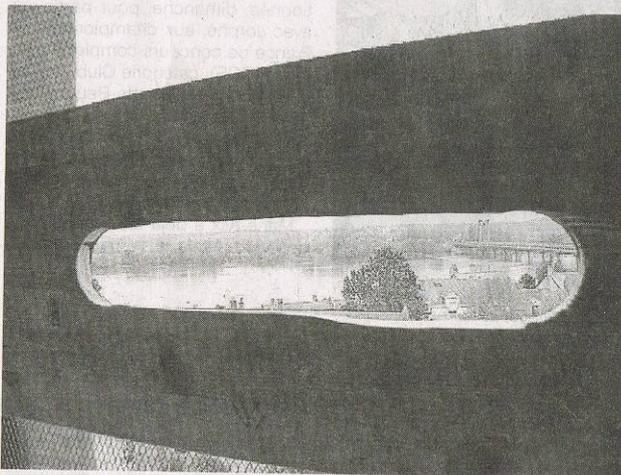
Site internet : www.corela.org

Au chevet des chauves-souris d'Ancenis

La principale colonie de grands murins de Loire-Atlantique vit dans le clocher de l'église. Des mesures sont prises pour protéger cette espèce de chauves-souris, dont la survie est menacée.



Le grand murin, présent à Ancenis et au Cellier.



Une des chiroptères aménagées sur l'église d'Ancenis, permettant aux chauves-souris d'accéder aux combles de l'église.



Ville d'Ancenis

Recensement

Le Corela (Conservatoire régional des rives de Loire et de ses affluents) et le Groupe mammalogique breton (7) ont entrepris de recenser les populations de chauves-souris sur la Vallée de la Loire, des Ponts-de-Cé à Nantes.

Il s'agit de faire un état des lieux des espèces qui y vivent et d'envisager des mesures de protection. « Il y a les grands murins à Ancenis et au Cellier, une colonie mixte de reproduction de grands rhinolophes et de murins à oreilles échanquées à la Chapelle-Saint-Sauveur, on a aussi mis en évidence l'intérêt de la cavité d'hibernation de Mauves-sur-Loire, » indique Nicolas Chenaud, chargé de mission pour l'étude et la protection des mammifères en Loire-Atlantique et référent pour le Groupe

mammalogique breton.

La moitié de l'effectif du département

Les études menées sur le pays d'Ancenis ont donc montré que « l'église Saint-Pierre abrite une importante colonie de mise bas de grands murins (*Myotis myotis*), mais les connaissances sur l'évolution de cette population sont parcellaires ». Deux comptages en juillet 2010 et 2011 ont permis d'estimer à une centaine le nombre de femelles et de jeune en 2010 et à 90 à 2011.

« Ce site est à l'heure actuelle le plus important site de mise-bas en Loire-Atlantique, puisqu'il abrite environ 50 % de l'effectif départemental et joue donc un rôle significatif pour la conservation de cette espèce en Loire-Atlantique. Il

représente environ 5 % des effectifs régionaux de femelles de grands murins en Pays de la Loire avant mise-bas », précise-t-il.

Mesures de protection

La colonie ancenisienne a un intérêt tel, qu'elle fait désormais l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), pris début 2013. L'objectif est de s'assurer de la prise en compte systématique et réglementaire des chauves-souris lors des aménagements et travaux dans l'église, cela va du maintien des ouvertures utilisées par les chauves-souris pour l'accès au clocher et aux combles, au respect d'un calendrier, à l'attention portée lors traitement des charpentes...

La commune d'Ancenis, propriétaire de l'église Saint-Pierre, a bien

compris l'enjeu autour de la préservation des grands murins. Les services techniques ont aménagé deux « chiroptères » sur l'édifice, au niveau du clocher, pour permettre aux chauves-souris d'accéder aux combles et ils ont retiré les grillages. Le coût de ces travaux est financé par le Corela.

Les partenaires

Le Groupe mammalogique breton avec l'appui du Groupe chiroptères Pays de la Loire, du Groupe naturaliste de Loire-Atlantique, du Conservatoire régional des rives de Loire et de ses affluents (Corela) avec le soutien de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et la Région Pays de la Loire sont partenaires dans ce recensement.

Roberte JOURDON.

Une espèce en danger

Le grand murin est une espèce de chauve-souris d'intérêt communautaire classée en annexes 2 et 4 de la directive Habitats faune et flore, en annexe 2 de la Convention de Bonn et de la Convention de Berne.

Il est protégé au niveau national. L'espèce est inscrite sur la liste rouge des Pays de la Loire avec le statut d'espèce vulnérable (Marchadour

Coord 2009).

Le grand murin est en particulier visé par le plan national d'action chiroptères, émanant du ministère en charge de l'environnement et de la Société française d'étude et de protection des mammifères (SFPEM). L'objectif est la protection d'effectifs en particulier sur les sites qui sont propriétés des collectivités.

Rénovation de la toiture de l'église

La rénovation d'une partie de la toiture de l'église Saint-Pierre a débuté lundi. Les travaux concernent le versant nord et devraient durer un mois. C'est l'entreprise Gillet Raphaël de Saint-Géréon qui est chargée du chantier.

En septembre, deux autres versants

seront restaurés. La couverture des autres versants sera refaite en 2014. « La toiture de l'église va être remaniée tout en respectant le dispositif de préservation des chauves-souris, » précise Audrey Riou, chargée de communication de la mairie.

→ Suite de la page 1

À pied, à vélo, Sainte-Luce naturellement



Denis Lafage est chargé de mission au conservatoire régional des rives de la Loire. Cette association financée par les collectivités s'occupe de la gestion et de la restauration des milieux naturels. À la demande de la mairie, elle recense en ce moment la faune et la flore des bords de Loire afin de mettre en place une gestion adaptée « pour faire cohabiter le public et les espèces naturelles ». Car les bords de Loire lucéens sont riches d'une faune et d'une flore à préserver : sur l'île Clémentine, une cinquantaine de peupliers noirs et des Angéliques des Estuaires, une fleur de Loire. Il y a aussi des fritillaires pintades, des scirpes tri-

quètes, des orchidées terrestres... Côté faune, outre les classiques passereaux, canards et buses, le territoire est riche en chauves-souris. « C'est un animal insectivore, nécessaire pour l'agriculture », souligne Denis, qui invite les Lucéens à participer à leur recensement en cours (02 28 20 51 66 ou chiropteres@corela.org). **Balades insoupçonnées.** Les promeneurs peuvent découvrir ce Sainte-Luce côté nature dans le cadre d'un nouveau circuit que la mairie met en service ce printemps. Dénommé « boucle de la biodiversité » et reconnaissable par sa signalétique verte, il part du plan d'eau du Plessis jusqu'aux bords de Loire, fait le tour de l'île

Clémentine et emprunte les prairies humides à la rencontre de la faune et de la flore locale. Le circuit longe le GR 3 (circuit de grande randonnée) et une partie du « circuit de l'île Clémentine » inscrit au topo-guide *Nantes Métropole à pied* depuis l'été 2012. Avec ce nouveau circuit, Sainte-Luce a achevé sa refonte des sentiers de promenade pour les piétons et cyclistes et la mairie édite cette semaine un dépliant, disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur le site Internet. Cette démarche s'inscrit aussi dans le cadre de *Nantes Métropole capitale verte 2013*, puisque le circuit de la biodiversité fait partie des *Balades insoupçonnées*, un guide « pour découvrir Nantes capitale verte et voir autrement sa métropole », également disponible en mairie. Traversée par l'itinéraire *Loire à vélo* et le fameux GR 3 (1243 km le long de la Loire), désormais inscrite au topo-guide de Nantes Métropole, Sainte-Luce s'affirme pleinement comme une ville de promeneurs, marcheurs et coureurs. Signe des temps, l'édition 2013 des fameuses *Foulées des bords de Loire*, qui a lieu samedi 15 juin, est désormais une « course nature » ●

tourisme... tourisme... tourisme... tou

Restauration de la boire de Champtocé : 4^e campagne d'arrachage de la jussie



Une campagne d'arrachage de la jussie devrait être à nouveau organisée sur la boire de Champtocé en 2013. Il s'agit de la quatrième campagne de gestion de cette espèce nuisible à l'écosystème de la boire. En 2010, 2011 et 2012 des campagnes d'arrachage ont été réalisées par l'entreprise d'insertion Alise Ateliers. Au vu de la réussite de ces opérations, la Communauté de Communes Loire Layon a décidé de reconduire un arrachage. Cet important travail d'éradication cette année de la jussie, réalisé sur 4 ans, permettra ensuite de confier la gestion de cette opération à la ville de Champtocé. La commune s'est déjà beaucoup investie sur ce programme avec l'organisation de chantiers de jeunes, en partenariat avec le centre social intercommunal.



Ouest France – 21 septembre 2013

Des travaux d'arasement du Louet au niveau du pont du Candais - Chalonnes-sur-Loire



Pourquoi ? Comment ?

Mercredi 16, plusieurs personnalités se sont retrouvées au niveau du pont dit du Candais aux côtés de l'entreprise de Couëron (44) Charrier G.C. pour faire le point sur les travaux sur le Louet qui ont débuté la semaine passée. Le pont reliant Chalonnes à la vallée de Rochefort a une histoire.

Depuis des dizaines d'années, ce pont reliant Chalonnes à la vallée de Rochefort était monté chaque été sur le Louet. Son maintien ayant été remis en cause, la commune et la communauté de communes Loire-Layon ont entamé de nombreuses démarches administratives et consulté différents acteurs.

Mais, aujourd'hui une série de travaux s'impose.

L'autorisation définitive pour le montage saisonnier du pont est accordée mais une série de travaux s'impose, dont l'arasement du seuil.

Pourquoi un arasement du seuil ?

Il s'agit de rétablir la continuité des sédiments et des poissons en abaissant le seuil de 1,10 m. Pour Alexandre Barreteau, technicien de rivière du syndicat Louet et Aubance, « **il s'agit de la restauration de la dynamique fluviale naturelle du plus long bras actif de la Loire de la région Pays de la Loire.** » L'enjeu est le rééquilibre de la rivière.

Qui sont les acteurs de ces travaux ?

Le syndicat intercommunal de la Vallée du Louet (SIVAL), présidé par Maurice Lang, présent sur le terrain, est maître d'ouvrage de ces travaux bénéficiant de nombreux financements publics (Région, Agence de l'eau...) car faisant partie d'un contrat de restauration et d'entretien des eaux explique Christophe Dougé, élu au conseil régional, aux côtés de Nicole Le Nevez, directrice du Corela, qui appuie techniquement et coordonne un programme de restauration des annexes hydrauliques entre Nantes et Montsoreau.

Qui prend en charge le remontage du pont ?

Stella Dupont, maire de Chalonnes, explique que le remontage du pont sera lui, pris en charge par la communauté de communes et, précise Florence Foussard, adjointe à l'environnement : « **Outre l'intérêt touristique, le pont permet le maintien des activités agricoles donc une continuité dans l'entretien des prairies, préservant notamment le rôle des genêts.** »

Comment ça va se passer ?

Stéphane Péan, de l'entreprise Charrier commente : « **On a cassé le seuil en béton, on creuse et on remblaye jusqu'à vendredi puis on procédera au battage des pieux et à la pose de platines (interface entre les pieux fichés dans le lit de la rivière et les piles du pont.)** » Stella Dupont se dit curieuse de mesurer les conséquences de cet arasement : « **On souhaitait un essai de montage du pont mais il n'est pas sûr que la météo le permette.** »

Biodiversité et gestion des milieux naturels

Le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (Corela) organise une journée rencontre vendredi à Basse-Indre.

Depuis 1992, le Corela (Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents) participe à la préservation et valorisation des espaces naturels des Pays de Loire. L'association accompagne les communes, les collectivités territoriales ou les syndicats de rivières dans leur volonté et leurs projets de protection et de gestion des milieux naturels.

Pour réfléchir à ces questions environnementales, l'association organise une rencontre sur la biodiversité et gestion des milieux naturels vendredi. La matinée sera consacrée à des témoignages d'expériences de gestions concrètes et localisées et à la façon d'intervenir sur ces espaces. L'après-midi sera dédiée aux débats et discussions sur le rapport à la nature et à sa gestion : pourquoi intervenir, qu'est-ce qui motive nos actions ?

Gestion des espaces naturels à Sainte-Luce

La commune de Sainte-Luce possède 300 ha d'espaces naturels situés au sud de la voie ferrée et de la Loire et entre les ruisseaux du Seil et du Guette-Loup. Ces espaces composés notamment de l'île Clémentine, de prairies et milieux humides, dans le périmètre Natura 2000, ils ont fait l'objet d'un état des lieux.

« Des groupes biologiques ont été inventoriés : la végétation, les oiseaux, les chauves-souris, les amphibiens, les orthoptères (sauterelles, grillons, criquets), explique Estelle Ngof, chargée de mission. L'étude donne des indications sur le fonctionnement de ces milieux naturels, ce qui permettra la mise



Estelle, Sonja, de la Corela et Didier Chambonneau technicien à Sainte-Luce examinent les trous d'oiseaux sur les arbres de l'île Clémentine.

en place d'une gestion intégrant la préservation de la biodiversité, des espèces protégées telles que l'Angélique des Estuaires et les peupliers noirs des bords de Loire, une amélioration du fonctionnement des milieux et la poursuite des activités humaines. » Un programme de restauration des bras morts de la Loire est aussi étudié. Un bilan de ce plan de gestion est prévu dans 5 ans.

Vendredi 15 novembre, dès 9 h, salle Grand'Voile, à Basse-Indre (près de la Loire).

Contact. Tél. 02 28 20 51 64 ou contact@corela.org. www.corela.org

Nos financeurs



L'inventaire de la flore et de la faune des linéaires de berges de la vallée de la Loire entre Montsoreau et l'océan est cofinancé par l'Union européenne



L'animation Natura 2000 : site Vallée de la Loire de Nantes aux Prats de Cé et zones annexes est cofinancée par l'Union européenne



L'étude des fonctionnalités écologiques de différents musiques de la Vallée de la Loire à travers des études de référence appelées sites sentinelles est cofinancée par l'Union européenne

ainsi que l'ensemble de nos adhérents
(communes, communautés de communes et associations)